



Le bonheur c'est la santé

CHAMBRE  
PROFESSIONNELLE  
DES CONSEILS  
DU GRAND SUD OUEST

**CONTRAT COLLECTIF  
LANDES MUTUALITE**

Votre interlocuteur :  
Carine Ramillon Zahra  
Responsable Secteur  
Landes Mutualité  
Tél : 06 07 22 00 62



## **MIEUX NOUS CONNAITRE**

- Mutuelle interprofessionnelle créée depuis 70 ans dont le siège social est à Mont de Marsan.
- Membre actif de la Mutualité Française (représentation au sein de son conseil d'administration et de la commission de contrôle)
- Métiers exercés : Complémentaire Santé et Prévoyance.
- 70000 contrats gérés, plus de 500 contrats entreprises, une croissance de portefeuille de plus de 10.000 adhérents par an.
- 22 agences en région Aquitaine
- Centre de gestion et plate forme téléphonique à Mont de Marsan
- 160 collaborateurs au 1er juin 2008



## **LES SERVICES LANDES MUTUALITE**

### ➤ **LE TIERS PAYANT**

Ce service gratuit permet d'éviter l'avance des frais de santé.

En fonction des pratiques des professionnels de santé, ce service est disponible dans les conditions suivantes :

- Hôpitaux et pharmacies ( France entière )
- Autres professionnels de santé selon convention

### ➤ **TELETRANSMISSION**

La télétransmission des décomptes simplifie les formalités administratives par un échange informatique entre votre régime obligatoire et Landes Mutualité.

Grâce à ce système, vous n'avez plus à nous adresser vos décomptes papier, et vous êtes remboursé plus rapidement.

### ➤ **SERVICE ADHERENT**

Les services de gestion de Landes Mutualité sont à votre disposition au numéro suivant :

**0 810 170 175**

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

**De 8 H à 12 H  
Et de 13H30 à 17H**

**du lundi au vendredi**



## **LES SERVICES LANDES MUTUALITE**

### ➤ **PROTECTION JURIDIQUE**

Ce service vous permet de faire valoir vos droits en cas d'agression ou d'atteinte accidentelle à votre intégrité physique.

Vous avez également la possibilité d'être assisté face à un professionnel de santé, à un établissement de soins public ou privé, ou face à l'ONIAM (Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux) si vous êtes victime d'une erreur médicale, d'une infection nosocomiale, ou d'un défaut de conseil d'un praticien.

Pour en bénéficier, il vous suffit de téléphoner au:

**0810 40 40 33**



### ➤ **INFOS SANTE**

Du Lundi au Vendredi, une conseillère santé vous accueille au téléphone pour répondre à vos questions d'information sur la santé ou vous aider dans la recherche d'un professionnel de santé proche de chez vous.

Nos conseillères sont joignables au:

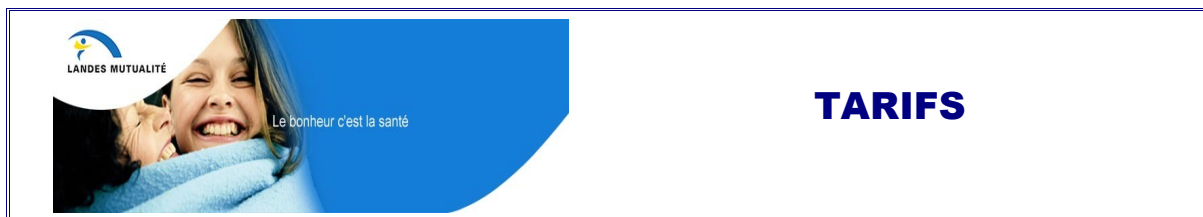
**0810 40 40 33**

### ➤ **ASSISTANCE**

Incluse dans votre contrat santé, elle vous permet de bénéficier d'une aide dans certaines situations difficiles (hospitalisation, accident, décès, ....)

Pour en bénéficier, il vous suffit de téléphoner au :

**0810 40 40 33**



## TARIFS 2008

Les prestations CHIRURGIE-MATERNITE-HOSPITALISATION MEDICALE-MALADIE, décrites dans le tableau de garanties ci-jointes, sont versées moyennant les cotisations mensuelles suivantes :

- Contrat groupe ouvert à adhésion FACULTATIVE au 1er janvier 2009 :

### **GARANTIE GREEN**

De 1 à 10 adhérents : Cotisation mensuelle : Adulte 53,50 €  
Enfant 32,00 €

De 11 à 20 adhérents : Cotisation mensuelle : Adulte 51,90 €  
Enfant 31,00 €

De 21 à 30 adhérents : Cotisation mensuelle : Adulte 50,80 €  
Enfant 30,50 €

A partir de 31 adhérents et au-delà : Cotisation mensuelle : Adulte 49,80 €  
Enfant 29,80 €

### **GARANTIE SWING**

De 1 à 10 adhérents : Cotisation mensuelle : Adulte 55,20 €  
Enfant 33,20 €

De 11 à 20 adhérents : Cotisation mensuelle : Adulte 53,50 €  
Enfant 32,20 €

De 21 à 30 adhérents : Cotisation mensuelle : Adulte 52,50 €  
Enfant 31,50 €

A partir de 31 adhérents et au-delà : Cotisation mensuelle : Adulte 51,40 €  
Enfant 30,90 €



## **CONDITIONS PARTICULIERES AU CONTRAT GROUPE OUVERT**

➤ Qu'est ce qu'un contrat **Groupe Ouvert à adhésion Facultative** ?

Un contrat groupe ouvert est un contrat à adhésion libre.

➤ **Révision du tarif annuel**

Chaque année, l'application de la remise convenue sera effectuée en fonction du nombre de conseils adhérents au contrat et selon le rapport Prestations/ Cotisations de l'année écoulée.



## **LES CONDITIONS D'ADHESION AU CONTRAT ENTREPRISE**

Organisme mutualiste, Landes Mutualité respecte des principes de solidarité, procurant à ses adhérents de nombreux avantages :

- Pas de questionnaire de santé, ni de sélection médicale
- Des garanties immédiates, sans délai de stage
- Des garanties viagères (actifs et retraités)
- Des modes de cotisations adaptés aux besoins des entreprises (forfait, % de salaires, % du PMSS, Adulte/enfant, Isolé/famille...) et à leur implantations (multisites, métiers exercés, collègues...)
- Des frais de gestion limités à 8,75% des cotisations (y/c CMU) et adaptables en fonction de la répartition des tâches avec l'entreprise (précomptes, Extranet adhésions ...)
- Une recherche de partenariat s'appuyant sur des principes de mutualisation convenus avec l'entreprise, intégrant les durées contractuelles et le périmètre global de la relation, permettant de lisser dans le temps l'évolution des garanties et des cotisations en fonction des consommations structurelles et conjoncturelles
- Un suivi des contrats au choix de l'entreprise : mensuel – trimestriel – semestriel – annuel
- Une couverture performante pour les salariés et leur famille :
  - Conjoints
  - Enfants (gratuité à partir du 3<sup>ème</sup> enfant)
  - Etudiants ou enfants fiscalement à charge jusqu'à 28 ans
  - Enfants ou adultes handicapés
  - Veufs ou veuves de salariés
  - Retraités et préretraités
  - Licenciés
  - CDD, temporaires, saisonniers
  - Salariés en arrêt de travail, congés parentaux.



## **L'EQUIPE LANDES MUTUALITE ENTREPRISE**

Afin d'optimiser les services qui vous sont apportés, Landes Mutualité a mis en place une équipe de spécialistes de la gestion des contrats entreprise. Selon la nature de votre demande, vous pouvez compter sur nous aux coordonnées suivantes :

<b>Objet de l'appel ou de la demande</b>	<b>Nom de l'interlocuteur</b>	<b>Coordonnées</b>
<b>Suivi commercial du contrat</b>	Carine Ramillon Zahra	06 07 22 00 62 20 Allées Paulmy 64100 BAYONNE
<b>Gestion du contrat, des adhésions, des appels de cotisations, documents administratifs</b>	Isabelle DAYRES Nicole MESPLEDE	05 58 06 75 28 Allée de la Capère 40016 Mt de Marsan cedex
<b>Agence de Bayonne</b>	Un assistant commercial à votre écoute :  Blandine Elissalde	05 59 59 40 30 20 Allées Paulmy 64100 BAYONNE